



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 17 mars 2022

n° 042-22 C

Objet : RD - Soutien de Grand Chambéry dans le cadre de la guerre en Ukraine

- date de convocation le 11 mars 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-sept mars à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 51

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Sabrina Haerincq - Aurélie Le Meur - Micheline Myard - Dalmis - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellian
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Jean-François Beccu à Claudine Bonilla - de Daniel Bouchet à Marie Bénévise - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Jean-Benoît Cerino à Franck Morat - de Philippe Cordier à Benoit Perrotton - de James Hallay à Josette Rémy - de Hélène Jacquemin à Philippe Gamen - de Laïla Karoui à Aloïs Chassot - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Gaëtan Pauchet à Isabelle Dunod - de Farid Rezzak à Sabrina Haerincq - de Walter Sartori à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 19

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Pierre Duperier - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Alain Saurel - Alain Thieffenat - Cécile Trahand - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 17 mars 2022

délibération n° 042-22 C

objet **RD - Soutien de Grand Chambéry dans le cadre de la guerre en Ukraine**

Philippe Gamen, président, rappelle que le 24 février 2022, Vladimir Poutine a ordonné l'invasion de l'Ukraine par les forces armées russes. Cette attaque militaire a donné lieu à des bombardements et des scènes de guerre urbaine qui ont d'ores et déjà causé la mort de milliers de personnes, dont plusieurs centaines de civils.

La Russie prend notamment pour cibles des équipements stratégiques afin de priver la population ukrainienne de chauffage, d'eau potable et d'électricité, rendant la vie quotidienne difficilement soutenable. Cette guerre a également provoqué un exode massif des civils fuyant les combats, avec près de deux millions de réfugiés à ce jour. Certaines de ces personnes ont d'ores et déjà pu être accueillies en France.

Grand Chambéry souhaite s'inscrire dans cette dynamique de soutien au peuple ukrainien. Aussi, il est proposé que puissent être attribuées deux subventions, pour un montant total de 15 000 €.

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue une aide exceptionnelle de 14 000 € à verser au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales, géré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères,

Article 2 : attribue une aide d'un montant exceptionnelle de 1 000 € au Groupe d'intervention, protection, prévention, sauvetage, sécurité pour aider à financer les frais de transport de dons récoltés, organisé par l'entreprise Thiebaud.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 042-22 C

Objet de l'acte : RD - Soutien de Grand Chambéry dans le cadre de la guerre en Ukraine

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 1 - A d'autres collectivités

Date de l'acte : 24 mars 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220324-lmc1H27042H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27042H1

Date de transmission en Préfecture : 24 mars 2022

Date de réception en Préfecture : 24 mars 2022

Publication : jeudi 24 mars 2022